



# **AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED**



**BULLETIN TRIMESTRIEL**

**N°158**

**Juillet - Août - Septembre**





N° 158

Juillet 2012

**B  
U  
L  
L  
E  
T  
I  
N**



**D  
E  
C  
O  
N  
T  
A  
C  
T**

	page
Sommaire	3
Le Mot du Président	4
Billet d'humeur	5
Rappel cotisation 2012	6
Cérémonies du 08 Mai à Charleroi	6
Fastes de la Fraternelle des 1 <sup>er</sup> , 4 <sup>ème</sup> , 7 <sup>ème</sup> et 10 <sup>ème</sup> Chasseurs à Pied à MONS.	7
Un ancien Chasseurs à Pied mis à l'honneur.	8
Remise de Commandement au Camp Marche le 15 juin.	9
Nouvelle(s) du Musée des Chasseurs à Pied.	10
Le Musée des Chasseurs à Pied ... « au féminin » !!!	13
Les Brèves du Musée.	14
Te Deum du samedi 21 juillet.	14
Le 03 août, cérémonie d'hommage aux 1 <sup>er</sup> et 4 <sup>ème</sup> Chasseurs à Pied à Charleroi.	15
Commémoration du sacrifice du Caporal Léon Trésignies le dimanche 26 Août.	15
Hommage aux Résistants du Maquis du Bourlet.	17
Les Journées du Patrimoine en septembre.	18
Esprit - Traditions - Souvenirs	19
Agenda des activités 2012 de l'Harmonie	21
In Memoriam	22
Humour !	23

Editeur responsable : Christian DUPUIS - Rue Philippot, 11 - 5020 SUARLEE

Secrétariat et Trésorerie : Musée des Chasseurs Caserne Trésignies - 1B, Avenue Général Michel - 6000 Charleroi

Tel et Fax : 071/300748 Site internet : [www.chasseurs-a-pied-belges.be](http://www.chasseurs-a-pied-belges.be)





# LE MOT DU PRESIDENT

Bonjour,

Certains anciens voulaient créer une page « facebook » concernant les anciens du 2 Ch.

Je leur ai signalé qu'il existait un site internet de l'Amicale et qu'à force de multiplier les sites, on risquait de perdre des informations.

Sur ce, l'on me reproche de ne pas vouloir retrouver des anciens et que de cette façon, je ne faisais pas preuve d'un « Esprit Chasseur ».

A ces anciens, je répondrai par une réflexion du Col Hre Luc CHASSEUR

L'Esprit « Chasseur »

*C'est le boulot commencé en rouspétant, exécuté en plaisantant et terminé parfaitement, dans un éclat de rire!*

*C'est une sensibilité à cran mais que l'on cache derrière de la rudesse ou que l'on exprime par une boutade!*

*C'est la colère contre tout ce qui brime, tout ce qui est injuste, colère qui aboutit à un sens peu commun du devoir lorsque l'opresseur envahit le pays!*

*C'est un brin de chauvinisme, c'est un immense patriotisme!*

*C'est cela et bien d'autres choses qu'ont pratiqué ceux qui, à travers les âges, ont porté le col vert à passepoil jaune de l'un des douze régiments de Chasseurs à Pied.»*

Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes vacances

CHASSEUR UN JOUR – CHASSEUR TOUJOURS

Philippe VAN der STRAETEN

Président Amicale Nationale des Chasseurs à Pied





# Billet d'humeur

## Et maintenant, planifions !

Il paraît que le (la) Belge a une brique dans le ventre.

Tous ceux qui ont l'idée de construire un appartement, une maison, une villa...à titre personnel doivent présenter un plan à l'urbanisme ou à la commune où le bien sera érigé. Bonne chance pour l'obtention rapide du permis !

Le touriste (quelle que soit sa nationalité) se promène à la découverte d'une ville (par exemple) avec un plan à la main. Voire avec un GPS ... C'est le progrès !

Abordons la vie quotidienne.

Enfin nous avons un gouvernement !

Tant mieux !

Réjouissons-nous !

Pas trop vite !

En 2022, les régions, donc la Wallonie, devront avoir résolu tous les problèmes et vivre en autarcie, si je puis ainsi m'exprimer.

Or, en 2000, il y a eu un « Contrat d'avenir ».

Vous vous en souvenez ? Tant mieux !

Moi, non !

Il fut réactualisé un peu plus tard...Nouvel oubli personnel !

2005 : premier Plan Marshall ; comme après la deuxième guerre mondiale.

Résultat ? Je n'ai rien constaté !

2009 : Plan Marshall 2. En panne ?

En attendant « on » change la loi de financement. C'est la réalité ! Je suis moins « riche » !

Il y a aussi un plan W. Tant pis pour la solidarité avec Bruxelles et ses francophones.

Tant pis pour les écoles : « on » va régionaliser ! Pourquoi ? Je l'ignore, ça va marcher ? J'en doute.

Finalement, chacun tirera son plan.

Et beaucoup resteront en plan !

C'est beau l'imagination au pouvoir !

Naïvement, je croyais que les « responsables » avaient le souci du bien-être du plus grand nombre de personnes. Je me suis trompé.

Leibniz (17<sup>ème</sup> siècle) « *témoigne d'un rationalisme spiritualiste et optimiste : la vertu est pour lui la tendance naturelle de notre être vers le bien ( ou la perfection) éclairée par la raison* ».

J'aurais dû naître beaucoup plus tôt !

Je regrette !

J'enrage !

Le Râleur.





# Rappel cotisation 2012

## COTISATION 2012

La cotisation pour l'année 2012 est maintenue à 10 € minimum  
Elle est à payer au compte C.C.P N° BE 61 0000 1993 5217 de l'ANCAP

N'oubliez pas d'inscrire sur votre virement la mention :

"Cotisation 2012"

*Merci à nos membres qui se sont déjà acquittés de cette cotisation*

**Au retardataire nous demandons de s'en acquitter aussi vite que possible afin que notre Trésorier puisse procéder à la clôture des comptes.**

**Dès réception de votre cotisation, vous recevrez, avec le "Cor de Chasse" suivant, votre carte de membre**

Les membres qui ne sont pas en ordre de cotisation trouveront :

- sur la page de garde de la présente revue un point rouge ←
- et à l'intérieur de la revue, un mot de rappel ←



# Cérémonies du 08 Mai à Charleroi

## **67<sup>ème</sup> Anniversaire de la Libération des camps et de la Victoire sur le Nazisme**

Les cérémonies ont débuté au cimetière de Charleroi-Nord par des dépôts de fleurs à la « Pelouse des Combattants 40/45 » « Urne de Dachau » et « Crypte ».

C'est, précédé de l'Harmonie des Chasseurs à Pied, du Peloton d'Honneur des Pompiers de Charleroi et des Drapeaux, que Mr le bourgmestre, Eric MASSIN, accompagné de membres du Collège Communal a invité les différentes Associations Patriotiques, les Autorités militaires et civiles à prendre part au cortège qui nous a amené au monument « A Nos Martyrs » ainsi qu'au Mémorial « Prisonniers Politiques » et au monument dédié « Aux Armées Françaises » pour se terminer au monument « L'Enclos des Fusillés ». A chaque monument : dépôt de fleurs et recueillement.

Ces cérémonies se sont clôturées dans la salle de traditions du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied à la Caserne Trésignies où la Ville de Charleroi en collaboration avec l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied avait prévu d'offrir le verre de l'Amitié aux participants.

Remarque : un bus de la Ville était à la disposition afin que tous, nous puissions suivre le cortège.





# Fastes de la Fraternelle

## **des 1<sup>er</sup>, 4<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied à MONS.**

Ce samedi 12 mai, la Fraternelle des 1, 4, 7, 10<sup>ème</sup> Régiments de Chasseurs à Pied, a organisé sa journée des Chasseurs à Mons. Elle a débuté, comme à l'accoutumée, par l'hommage rendu au monument des Chasseurs à Pied de la Place des Chasseurs avec dépôt de fleurs en compagnie de représentants des autorités communales et s'est ensuite poursuivie par la cérémonie au monument du Major SABBE à l'ancienne caserne SABBE.

Ces cérémonies ont été suivies par notre repas de tradition qui s'est déroulé comme les trois années précédentes à « L'Envers du Décor » à MAISIÈRES où nous étions près de 50 personnes à y assister. C'est dans une excellente ambiance et en dégustant un menu succulent que s'est clôturée cette journée dédiée au souvenir des Chasseurs à Pied.

Soulignons aussi la présence remarquable de plusieurs anciens Chasseurs ayant participé au dernier Conflit Mondial au sein du 1<sup>er</sup> Chasseur à Pied. Nous formons le vœux de les retrouver encore longtemps à ces journées d'hommage et du souvenir.

Merci aux anciens et puissions nous encore longtemps maintenir ces traditions d'hommage à nos valeureux prédécesseurs.

« Chasseurs, toujours .....en avant ! »

J .DESTRAIT

Lieutenant Colonel (Res

Président de la Fraternelle des 1-4-7-10 Chasseurs à Pied





## Un ancien Chasseurs à Pied mis à l'honneur.

C'est le 24 novembre 2010, qu'après une éprouvante et longue maladie le Colonel Hre Luc Chasseur nous a quittés.

C'est aux Chasseurs à Pied qu'il a servi la plus grande partie de sa vie militaire ; au 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied dans l'active et au 3<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied dans la réserve.

Mais son engagement, ne s'est pas seulement passé au service de son pays au travers de l'armée, mais également au service de toutes et tous comme l'a rappelé, dans son homélie, le Curé de la paroisse de Bonneville lors des funérailles.

Qu'il me soit permis de reproduire ici, un extrait de cette homélie.

*« ... Il faudrait trop de temps, au risque d'en oublier, pour rendre hommage, ici, à tous les lieux d'engagement, d'animation et de travail que Luc Chasseur a marqué de son empreinte. Tant de souvenirs débordent de chacun de nous, à divers titres, mais toujours avec le même respect, et peut-être la même crainte que l'audace dont il débordait ne nous conduise bien trop loin.*

*Au risque d'en oublier, on pourrait évoquer son engagement dans l'armée, le 2<sup>ème</sup> Chasseurs et puis au musée et dans deux « B.D » qui retracent une histoire qui lui était particulièrement chère.*

*Son engagement dans le village, la paroisse et puis la commune, avec les pièces de théâtre qu'il montait, le patro qu'il avait animé, l'ASBL 2001 qu'il avait générée, avec le livre pour faire connaître le village, les grands spectacles, les expos ; mais encore le comité d'animation avec la kermesse et le grand feu ; et dans la paroisse la chorale, les concerts, le catéchisme, le conseil de communauté, l'équipe liturgique ; l'école du village, et une disponibilité sans faille pour une multitude de services... »*

Nous sommes le samedi 02 juin 2012 et Bonneville se souvient.

Il est presque 11 Heures, et déjà une foule nombreuse se presse près de la Salle des Fêtes « Sainte Eléonore » à Bonneville. Elles et ils sont là pour, bien sûr, fêter un événement, mais aussi pour rendre hommage à l'un des leurs : « Luc CHASSEUR ».

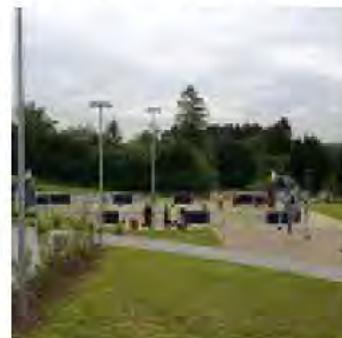
L'événement, c'est l'inauguration d'une nouvelle et splendide « Plaine de jeux » ; l'hommage, c'est le nom qui lui est donné : « Espace Luc CHASSEUR ».

Au cours des discours prononcés par le Premier Echevin d'Andenne (dont Bonneville fait partie), par le Curé de la Paroisse, par le Député-Bourgmestre d'Andenne et en dernier lieu par le Directeur de l'Ecole communale, le souvenir et l'engagement au profit de tous de Luc CHASSEUR fut longuement évoqué.

A l'issue de ces discours, le Député-Bourgmestre d'Andenne et Madame CHASSEUR procédèrent à l'inauguration de la Plaine de jeux en découvrant la plaque dédiée à son mari.

Vint ensuite une visite des lieux et des jeux que des enfants s'empressèrent d'essayer.

Discours et jeux aiguisant la soif, l'apéritif offert par la commune fut le bienvenu et surtout très apprécié.





## Remise de Commandement au Camp Marche le 15 juin.



En ce vendredi 15 juin, nous étions conviés à rejoindre le Quartier Bovet au camp Roi Albert à Marche-en-Famenne pour assister à la cérémonie d'investiture du nouveau Chef de Corps, le Major Michel VANHERCK et à la mise en place du nouveau Caporal de Corps, le Premier Caporal-Chef E. THEYS.

En effet, le Major STILMANT Jean-Louis, que nous avons déjà connu comme Chef de Corps de la Compagnie Quartier Général – 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied et jusqu'à l'heure de cette parade, Chef de Corps de l'unité Camp Marche, gardienne des traditions des Chasseurs à Pied et du Drapeau du 3<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à Pied, quitte le service actif pour une retraite bien méritée, mais non pas inactive.

De même, le Premier Caporal-Chef Renard, après de nombreuses années à servir le camp quitte la vie militaire pour une nouvelle étape dans la vie civile.

Le programme qui nous avait été concocté pour cette cérémonie était le suivant :

- 10Hr30 : Accueil des invités,
- 10Hr50 : Mise en place des invités,
- 11Hr00 : Prise d'armes,
- 12Hr00 : Réception,
- 13Hr00 : Lunch.



C'est à une cérémonie simple et minutieuse, mais surtout très arrosée qu'une assistance très nombreuse (mais bien protégée de la pluie) a assisté.

Après la mise en place des troupes par l'Adjudant de Corps, le Major Stilmant accueillit de nombreuses autorités avant de mettre en place le drapeau du 3<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied, emblème de l'unité Camp Marche.

Toujours sous une pluie battante, il fut procédé à la remise de distinctions honorifiques et de décorations militaires. Cette partie terminée, pour une dernière fois le Major Stilmant prit la parole pour s'adresser, tout d'abord, aux invités afin de les remercier du soutien qu'ils expriment par leur présence ; et ensuite, à son unité pour leur dire toute la satisfaction qu'il a ressenti à collaborer avec eux durant ses années de commandement.

Ensuite, vint le moment de l'investiture du nouveau Chef de Corps, le Major Michel Vanherck. Une nouvelle page pour l'unité commençait et c'est par un défilé que se clôtura cette belle cérémonie.

La journée n'en étant pas pour autant terminée, c'est à la « CERVOISE » qu'un rendez-vous nous était fixé pour le verre de l'amitié ainsi que la remise de cadeaux à chacun des Chefs de Corps (l'ancien et le nouveau) ainsi qu'à leur épouse.

Dernière partie de la cérémonie, et non la moindre, dégustation de succulents menus (au pluriel, car il y en avait trois) pour une assistance quasi aussi nombreuse.

En somme, s'il l'on excepte la pluie, une journée pleinement réussie.

A Jean-Louis, nous souhaitons une retraite réussie et tout aussi productive que sa carrière militaire, et à Michel, nous lui souhaitons pleine réussite dans ce nouveau défi qui l'attend et l'assurons de toute notre amitié et, dans la mesure de nos possibilités, de notre soutien.

Le Rédacteur





## **Nouvelle(s) du Musée des Chasseurs à Pied.**

### Historique du « FM BAR »

Notre Musée possède dans ses collections deux FM BAR Browning, un modèle 30 d'avant-guerre et un type D d'après-guerre. Je souhaiterais aujourd'hui vous entretenir de l'histoire de ces fusils mitrailleurs.

Celle-ci débute en mai 1917 lorsque le ministère de la défense des Etats-Unis lance un appel d'offre pour un FM moderne. En effet lors de leur entrée en guerre aux côtés des alliés, l'armée américaine disposait du 670 FM Benet Mercié (arme également en service chez nos Carabiniers Cyclistes). Il s'agissait d'une arme complexe ne donnant pas entière satisfaction car nécessitant un entretien très sévère et une formation longue pour les personnel le servant.

A l'arrivée du Corps expéditionnaire US en Europe, la France met à leur disposition des mitrailleuses Hochtkiss et des fusils mitrailleurs Chauchat. Le seul défaut de ces armes éprouvées était leur calibre de 8 mm Lebel. L'adaptation du Chauchat à la munition américaine de .30-06 se révéla une catastrophe. Aussi, l'adoption d'un autre modèle de FM devint une priorité majeure. Un FM au fonctionnement correct dans l'armée US existait cependant ; le FM Lewis, mais l'animosité existante entre son inventeur et le général Crozier, chef du service du matériel de l'armée Américaine, n'avait pas permis son adoption par l'armée de terre. Seules la marine et l'aviation firent usage d'une petite quantité de cette arme qui donnât cependant, toute satisfaction, à l'armée anglaise au cours du conflit.

John M. Browning, déjà concepteur du pistolet Colt 1911 et de la mitrailleuse lourde adoptée en 1917 fut rapidement en mesure de proposer à l'armée américaine un fusil-mitrailleur dont il avait développé un prototype et dont le brevet avait été acheté par la firme Colt.

Les évaluations effectuées sur l'unique exemplaire fabriqué entièrement de sa main convainquirent la commission d'essais d'adopter ce FM pour l'US Army. L'arme fut adoptée en 1917 sous l'appellation de « Browning Machine Rifle, model of 1918 ». Cette appellation officielle fut d'ailleurs rapidement remplacée chez les militaires par celle de « BAR » (pour Browning Automatic Rifle).

Le gouvernement Américain négocia avec Colt et l'inventeur l'achat des droits de fabrication pour la durée de la guerre et sa fabrication dans les délais les plus brefs. La fabrication de l'arme fut confiée aux firmes Colt, Winchester et Marlin-Rockwell.

Les capacités de production de l'usine Colt étant déjà pleinement sollicitées par la production des pistolets modèles 1911 et de la mitrailleuse modèle 1917, il fut rapidement décidé que la fabrication du BAR démarrerait chez Winchester en attendant que Marlin-Rockwells et Colt soient en mesure de démarrer la production. Comme il n'existait aucun plan du BAR, les dessinateurs de Colt s'employèrent fébrilement à dresser des plans d'après les pièces du prototype fabriqué par John Browning. Ne souhaitant pas se séparer de ce prototype qui lui était indispensable pour dresser les plans nécessaire à la future production sous la pression du gouvernement, Colt accepta, le temps d'un week-end, de prêter l'arme à Winchester.

Les techniciens de la firme de New Heaven réussirent l'exploit de dessiner l'ensemble des pièces de l'arme entre le samedi matin et le lundi suivant ; moment de la restitution de l'arme à Colt.

Les premiers BAR sortirent de chez Winchester dans les derniers jours de décembre 1917 et environ un mois plus tard de chez Colt et Marlin.

L'appellation officielle de « Browning Machine Rifle » ; comme son appellation courante de « Browning Automatic Rifle », indiquent bien la vocation initiale de l'arme ; un fusil d'assaut avant la lettre, destiné essentiellement à effectuer des tirs à la hanche en marchant dans le but de soutenir par sa puissance de feu la progression des troupes d'assaut d'en face.





Ce concept d'emploi tactique est directement calqué sur celui mis au point en 1915 par les Français pour l'emploi du FM CSRG 1915 (ou Chauchat). Si celui-ci conservait la possibilité de servir d'arme d'appui ou si l'on préfère de mitrailleuse légère grâce à son bipied, les américains avaient fait le choix de ne pas doter le BAR d'un bipied (tout au moins au début) mais d'équiper le tireur BAR d'un ceinturon spécial, doté d'un logement métallique pour la crosse de l'arme. L'objectif étant de faciliter le maintien du FM lors du tir à la hanche ; l'arme étant soutenue par sa bretelle passée à l'épaule du tireur. Cette disposition donnant au tireur la possibilité de lâcher momentanément son arme pour changer de chargeur ou de remédier à un incident de tir.

Les premiers BAR arrivèrent en France au début de l'été 1918. Le lieutenant Val Browning, fils de l'inventeur prit une part importante dans la formation des futurs instructeurs et aux démonstrations d'emploi de l'arme.

La 79<sup>ème</sup> Division d'Infanterie US, équipée du BAR, débarqua en France en juillet 1918.

A partir de cette époque, la montée en puissance des productions de BAR permit de remplacer rapidement les Chauchats jusque-là en service dans les unités Américaines engagées en première ligne.

Le BAR reçut son baptême du feu en septembre 1918 et immédiatement très apprécié par ses utilisateurs.

La France, la Grande-Bretagne et la Belgique approchèrent le ministère de la guerre aux Etats unis pour acquérir également le BAR en vue de remplacer les FM en service. Comme la production était à peine lancée aux USA et suffisait à peine à répondre aux besoins nationaux et que quatre mois plus tard l'armistice était signée ; cela mit un terme à ces beaux projets.

A la fin du premier conflit le FM BAR n'était employé que depuis quelques mois par le corps **expéditionnaire** Américain. L'arme apparaissait en tout point supérieur au FM Chauchat ainsi qu'au Lewis utilisé par les Britanniques.

Après la guerre, la France continua à étudier le BAR ; mais finalement c'est une arme de conception nationale qui fut adoptée (le FM 24 au calibre modifié en 1929).

De leur côté, les Britanniques conserveront leur FM Lewis qui malgré une ergonomie désuète était nettement plus fiable et surtout plus résistant que le Chauchat français. Cependant, dans les années trente, ils opteront pour une arme de conception Tchèque (le ZB 26) dont la version modifiée pour l'usage de la .303 deviendra le célèbre Bren.

Les belges, quant à eux, se contenteront, dans un premier temps, d'adapter le Chauchat à la cartouche 7,65 Mauser, pour finalement moderniser l'arme par l'adjonction d'un nouveau bipied et l'adoption standardisée des accessoires en usage sur l'arme française. Une dernière modification portera sur l'assemblage renforcé du tube à la sous garde ainsi que la mise en place bipied digne de ce nom. Cette arme donnât toute satisfaction durant les combats de mai 40.

En ce qui concerne le BAR, la FN, après avoir durant un court moment diffusé des BAR fabriqués par Colt, en entreprit la fabrication.

En fonction d'accords de fabrication existants entre Colt et notre FN, les deux firmes se partagent l'exploitation des brevets. Si Colt vendait dans le monde entier, la plus grande partie du marché européen était réservé à la FN.

La première fabrication belge prit le chemin du nord pour équiper l'armée suédoise très friande d'armes US. Une seconde série, déjà améliorée équipa l'armée Polonaise et une toute petite série fut aussi livrée pour la garde royale du Négus en Ethiopie.

Enfin en 1930, une version légèrement modifiée, fut adoptée par notre armée désireuse de moderniser l'armement de son infanterie. Normalement à terme ces nouveaux FM devaient remplacer les Chauchats et les MG 08/15 (transformés eux aussi en 7,65 Mauser) en dotation dans notre armée.





Avec le modèle 30 belge apparaissent de nouvelles petites modifications ; la présence d'un système permettant le montage rapide de l'arme sur un affut anti-aérien ainsi que sur divers autres supports ; la présence d'un ralentisseur de cadence placé à l'avant du pontet ; une tête de piston creuse dans laquelle vient prendre place la buse de la frette de prise des gaz , cCe dispositif permettant de prévenir les enrayages qui ont tendance à survenir lors de tirs soutenus avec une arme encrassée.

Un autre « gadget » (modèle particulier de baïonnette équipée d'un fourreau métallique doté d'un support pour FM permettant un support anti-aérien) ! Fort heureusement un vrai trépied, lui bien fonctionnel, (un pour trois armes) fut construit par la FN. Ce trépied pouvait être adapté au tir AA.

Ces armes de qualité furent bien entendu récupérées par les Allemands pour l'armement des troupes d'occupation et un grand nombre d'entre-elles terminèrent sur le Mur de l'Atlantique.

En 1932 la FN apporta deux améliorations majeures au FM Modèle 30, à savoir : un canon rapidement démontable et un boîtier fermé à sa partie arrière par une crosse basculante.

Les événements de 1940 ne permirent pas la fabrication en grand de cette variante, mais celle-ci fut bien sur reprise après 1945 et c'est cette version que l'ABL choisit pour son rééquipement en 1951. Le calibre était bien sur devenu celui des armes en usage à l'époque ; le .30.

Ce modèle connu aussi un grand succès à l'exportation. Cette version à canon démontable appelée FM Type D fut en usage bien longtemps dans l'aviation et la marine. En 1958 le FM connut une dernière modification ; en effet, depuis quatre ans la cartouche de 7,62 NATO avait été adoptée sous la pression des américains. Un nombre restreint de FM fut modifié pour l'usage de cette cartouche. Les modifications portaient sur la mise en place d'un nouveau canon en 7,62 NATO ; un nouveau bipied à débattement plus large, pourvu de semelles d'ancrage plus large ; une nouvelle planche de hausse à œilleton ; une modification de la sous garde de manière à pouvoir y placer le chargeur du FAL et quelques autres petites modifications.

Ces améliorations de « bouts de ficelles » ne furent guère utilisées. En effet, deux ans plus tard apparaissait le FALO ; plus léger et surtout beaucoup plus simple d'entretien et de manipulation. Le choix fut vite fait, les quelques armes ainsi transformées furent stockées comme armes pour la réserve et leur existence ignorée de beaucoup.

La plupart de ces armes (FMD et FMD A1) furent détruites. Cependant quelques-unes, dument démilitarisées, furent mises en place dans des fortifications de campagne destinées à l'instruction.

De ce fait il n'en reste pas beaucoup de survivantes et celles qui ont pu être sauvées font le bonheur de leurs propriétaires.

Dans les collections du Musée vous pouvez admirer un FM Mod 30 et un FMD didactique placé sur un trépied lourd.

DENAMUR Patrick  
Lieutenant Colonel Res  
Conservateur du Musée





## Le Musée des Chasseurs à Pied ... « au féminin » !!!

### « Chasseuse ou Chasseresse » ?

Enfin, elles sont arrivées !

Le personnel militaire féminin est maintenant présent dans le musée des Chasseurs à Pied.

En effet, deux nouveaux mannequins ont été réalisés par l'équipe musée avec l'aide de notre ami Claude BERTINCHAMPS qui a mis la main à ... Nous n'en dirons pas plus !!!

Nous remercions la 1<sup>ère</sup> Sergent Chef BOURLARD Marie-Noëlle qui nous a offert une partie de son équipement personnel permettant de terminer les deux mannequins.

Nous avons choisi de présenter une militaire en opération en Ex-Yougoslavie ainsi qu'une seconde portant la tenue de ville du QG 7Bde-2ChP.

Il s'agit là de rendre enfin un hommage au personnel militaire féminin présent dans le 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied et au QG 7Bde-2ChP.



Commandant Res Bernard Chevalier  
Equipe Musée





## Les Brèves du Musée.

Le Musée des Chasseurs à Pied pourra enfin développer un futur réseau informatique interne.

Grâce au flair de Serge DANNAU, deux gros serveurs informatiques ont pu être récupérés dans sa société.

Ce matériel devait être remplacé suite à une restructuration.

Avis aux amateurs et aux spécialistes pour nous aider à développer le futur réseau informatique interne du musée. Dans l'avenir, une connexion internet sera disponible et un accès aux nombreux documents numérisés de la bibliothèque sera possible sur demande.

Le mardi 12 juin, les Forces Spéciales ont réalisé un exercice de protection d'un VIP à l'intérieur de notre musée. La visite s'est bien déroulée et aucun incident n'est à déplorer grâce au professionnalisme de ces agents de sécurité très spéciaux ...

Ils nous ont promis de revenir.



## Te Deum du samedi 21 juillet.

Comme chaque année, notre Amicale, avec son drapeau, manifestera sa fidélité à notre Pays et à son Souverain en assistant au Te Deum organisé à l'église Saint Christophe par le doyenné de Charleroi.

A l'invitation du Gouverneur de la Province de Hainaut, l'Amicale sera présente au Te Deum qui sera célébré en la collégiale Sainte-Waudru à Mons.





## Le 03 août, cérémonie d'hommage

### aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied à Charleroi.

Comme chaque année, Charleroi se souvient que le 03 août 1914 le 1<sup>er</sup> Chasseurs à Pied et son dédoublement, le 4<sup>ème</sup> Chasseurs Pied, quittèrent leur ville de garnison pour rejoindre le front.

A l'issue de ce Premier Conflit mondial, 1566 Chasseurs à Pied de ces deux Régiments avaient payé de leur vie la sauvegarde de notre liberté..

La cérémonie sera organisée selon le timing ci-après :

16:45 Hr : Rassemblement dans la cours de la caserne Trésignies.

17:00 Hr : départ du cortège suivant le circuit permettant le dépôt de fleurs successivement aux monuments « A nos Martyrs », « Prisonniers Politiques » et « Aux 1566 Chasseurs à Pied ».

17:30 Hr : Retour vers la caserne Trésignies et verre de l'Amitié offert par l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied



## Commémoration du sacrifice du Caporal Léon Trésignies

### le dimanche 26 Août.

Suite à une récente directive de la Défense concernant l'appui militaire aux Manifestations Patriotiques la proposition suivante avait été transmise tant au Bourgmestre de Grimbergen qu'aux organisateurs des manifestations d'Eppegem ; de nous réunir afin de décider de la suite à donner à cette directive.

Comme aucune réponse ne nous est parvenue des autorités de Grimbergen, nous nous sommes réunis avec les autorités d'Eppegem le 08 Mai dernier.

Notre délégation était constituée du Chef de corps (Maj STILMAN), de l'Adjudant de Corps (Adjudant Chef POPPE) et du Caporal de Corps (1<sup>er</sup> Caporal Chef RENARD) du Camp MARCHE et le Président de l'ANCAP (Philippe Van der Straeten).

Nous avons été accueillis par Mr Kristel Van Praet (Echevin à Eppegem) ; Mr Louis LAEREMANS (Président KNSB Eppegem) ; Mr Etienne DE BLOCK (Porte-Drapeau) et Mr Didier ROMBAUT (secrétaire KNSB Eppegem).

Après un tour de table où chacun a pu donner son avis ou sa proposition, une décision a été prise à l'unanimité ; les cérémonies relatant l'acte de Bravoure du Cpl Trésignies et le sacrifice des Chasseurs à Pied continueront à se dérouler le dernier dimanche d'août (comme actuellement).

Ces cérémonies se feront sans la présence de détachement militaire.





Une demande particulière sera néanmoins introduite au Service protocole de la défense pour les cérémonies du 31 Août 2014 (100 anniversaire) par les Autorités d'Eppegem et par le Président de l'Amicale Nationale des chasseurs à Pied.

Les cérémonies étant maintenues, c'est avec la participation des autorités communales de Grimbergen (Pont-Brûlé) et de Zemst (Eppegem) , de même que la participation des Associations patriotiques des deux entités et de l'ANCAP que se dérouleront ce dimanche 26 août les dites cérémonies.

Rendez-vous est donc fixé aux membres de l'ANCAP à 09 heures 15 devant l'église de Pont-Brûlé.

A Pont-Brûlé, le programme sera le suivant :

- 09Hr30 : Célébration Eucharistique
- 10Hr30 : Hommage à la tombe du Caporal Léon Trésignies
- 10Hr45 : Hommage au Monument le long du canal
- 11Hr15 : Réception organisée par la ville de Grimbergen

**Dès 12Hr00 les membres de l'ANCAP feront mouvement vers le cimetière d'Eppegem où, à 12Hr15, avec nos amis d'Eppegem nous participerons à la cérémonie d'hommage au cimetière militaire et aux dépôts de fleurs.**

Ensuite, nous continuerons avec le programme de nos amis d'Eppegem :

- 12Hr45 : Mouvement du cimetière vers la salle paroissiale d'Eppegem
- 13Hr00 : Réception à la salle paroissiale
- 13Hr30 : Pour les participants inscrits, « Repas au restaurant *DE SCHRANSHOEVE* »

Modalités pour le repas :

L'inscription au repas s'effectue par le virement d'un montant de **25,00 €** (boisson non comprise) par personne au compte de l'ANCAP N° **BE61 0000 1993 5217**

L'inscription doit s'effectuer pour au plus tard le **17 août 2012**

En « communication » du virement, n'oubliez pas d'inscrire le(s) nom(s) du(des) participant(s).

### *MENU*

*Crème de cresson au saumon fumé*

*Tournedos avec sauce au choix*

*Sabayon*

*Café offert par le patron*





## Hommage aux Résistants du Maquis du Bourlet.

Le 1<sup>er</sup> septembre prochain, premier samedi de ce mois, comme chaque année un hommage sera rendu aux victimes du maquis du Bourlet, et plus particulièrement au Lieutenant Louis THOLOME, Officier au 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied.

La cérémonie d'hommage se déroulera suivant le programme repris ci-après :

- 09 heures 30 : Hommage rendu à la stèle du Lieutenant Louis THOLOME au Quartier Lieutenant Louis THOLOME à Baronville où quelques militaires assurent encore une permanence tant que ce domaine militaire n'est pas vendu.
- 10 heures : Au cimetière de Vonèche , dépôt de fleurs
- 10 heures 20 : Après l'hommage rendu au cimetière, la cérémonie se poursuivra par deux dépôts de fleurs aux monuments de la localité,
- 11 heures : Participation à une messe du souvenir en l'honneur des résistants qui se sont sacrifiés pour que nous soyons libres.

A l'issue de la célébration eucharistique, nous nous rendrons au maquis du Bourlet pour rendre hommage aux résistants sur le lieu même de leur campement.

De là, un rendez-vous est fixé au restaurant habituel à Pondrome pour prendre le verre de l'amitié.

Et finalement, pour toutes celles et tous ceux qui se seront inscrits, un repas nous sera servi.

Le prix du repas est fixé à 35,00 Euros et est à verser au compte :

*BE30 0682 1219 5611  
Fraternelle de la Résistance Beauraing – Gedinne*

*Rue de Houyet  
5570 BEAURAING*





## Les Journées du Patrimoine en septembre.

C'est le week-end des 8 et 9 septembre que se déroulera, en Wallonie, la 24<sup>ème</sup> édition des Journées du Patrimoine.

Le thème de cette année : « **les grandes figures en Wallonie** ».

Des femmes et des hommes qui ont bâti, transformé, habité, illustré, voire hanté des lieux que nous admirons ou qui excitent notre curiosité ... Des châteaux, des églises, un palais, une humble demeure ... et pour nous, une caserne au nom évocateur : « **Caserne Caporal Léon Trésignies** ».

Le Caporal Trésignies a donné son nom à la caserne d'infanterie de Charleroi parce qu'il a fait honneur à son devoir de Chasseur à Pied en 1914. La caserne Trésignies fait donc partie de ce patrimoine exceptionnel de toute une région, abritant dans le porche une collection remarquable et très complète consacrée aux Régiments de Chasseurs à Pied depuis 1830 jusqu'à présent.

Les responsables politiques actuels l'ont compris et ont voté au début de cette année un budget pour restaurer ce patrimoine unique.

Les bénévoles du Musée et de l'ANCAP vous accueilleront le samedi et le dimanche de 09h00 à 17h00.

La visite de la caserne se fera avec guide le samedi et dimanche à 10h00 et 14h00. La durée approximative de la visite est de 40 minutes.

Un exposé consacré au Caporal Trésignies et au futur « Pôle pour la Mémoire » sera présenté les deux jours vers 14h40 par Laurent VERSCHUEREN, coordinateur historique au Pôle pour la Mémoire.

L'équipe musée et les bénévoles de l'ANCAP vous accueilleront dans la bonne humeur pour vous inviter à voyager dans « La Belle Histoire des Chasseurs à Pied », remplie de Traditions et du Souvenir de ceux qui nous ont transmis la Paix et la Liberté de notre Belgique.





## ***Historique succinct du 5<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à Pied***

L'organisation de l'armée en 1912 prévoyait à la mobilisation la création de Brigades mixtes constituées un Régiment de l'active (2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied) et son dédoublement (5<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied).

La composition du 2<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à Pied avant la mobilisation était la suivante : cinq Bataillons actifs ; et chaque Bataillon était constitué de quatre compagnies de fusiliers.

A la mobilisation, le Régiment d'active (2ChP) cédait à son dédoublement (5ChP) deux Bataillons et recevait, en contrepartie de celui-ci deux Bataillons de rappelés.

Au 1<sup>er</sup> Août 1914, le 2<sup>ème</sup> Chasseurs et son dédoublement, 5<sup>ème</sup> Chasseurs, formaient l'infanterie de la 16<sup>ème</sup> Brigade Mixte affectée à la 5<sup>ème</sup> Division d'armée.

Dès sa création, le 5<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à Pied est placé sous le commandement du Colonel SULTS.

Au début des opérations, le 5<sup>ème</sup> est concentré à Perwez où il reste en « observation » jusqu'au 7 Août. Ensuite, c'est la retraite méthodique avec le reste de l'armée vers le réduit national d'Anvers.

Le 26 Août, lors de la première sortie d'Anvers, le 5<sup>ème</sup> Chasseurs est engagé ; il doit supporter le poids du combat meurtrier qui se déroule à Epeghem et du château de Stein. Cette sortie d'Anvers lui coûtera pas moins de 480 tués, blessés ou disparus.

Les 9, 10 et 11 Septembre, il participe également à la seconde sortie d'Anvers. Son 2<sup>ème</sup> Bataillon en coopération avec le 3<sup>ème</sup> Bataillon du 2<sup>ème</sup> Chasseurs a pour mission de défendre Pont-Brûlé.

Lors de la troisième sortie d'Anvers (26 Septembre), le Régiment marche en avant-garde en direction de Buggenhout. Après un violent combat, il s'empare de la ligne de chemin de fer entre Ten-Houde et Klein-Antwerpen. Sur cette position, il résistera deux jours aux violentes attaques allemandes pour rejoindre, à l'issue de cette 3<sup>ème</sup> sortie, Saint-Amand et y prendre le 27 son cantonnement.

A partir du 28, les troupes allemandes commencent le siège d'Anvers. Envoyé initialement à Duffel, il reçoit l'ordre de faire mouvement à Waelhem et d'y assurer la défense de ce secteur.

Le 8 octobre, le 5<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied quitte Anvers et commence sa pénible retraite vers la côte.

Le 14 octobre, les unités disséminées du 5<sup>ème</sup> Chasseurs arrivent à Oostkerke où elles fusionneront avec les unités également disséminées du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied pour former un Régiment qui portera le N°2.

Les deux Régiments confondus participèrent à la bataille de l'Yser où ils s'y distinguèrent.

A la fin de la Bataille de l'Yser, des 4.500 Chasseurs à Pied ayant quitté Mons, il en restait 2.000 ; des officiers qui étaient 57, il en restait 19.

Le 26 Décembre 1916, le 5<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à Pied est reconstitué à West-Vleteren. Cette reconstitution se fera sur base d'une amputation d'autres grandes unités. C'est ainsi que le 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied lui fournira ses 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Bataillons ainsi que sa 2<sup>ème</sup> Compagnie de mitrailleurs ; le 1<sup>er</sup> Chasseurs à Pied, quant à lui, lui fournira une compagnie.





Le commandement du Régiment reconstitué est confié au Colonel TYBERGHIN. Avec le 2<sup>ème</sup> Chasseurs, ils formeront la 14<sup>ème</sup> Brigade.

Durant les années qui suivirent, le 5<sup>ème</sup> Chasseurs participa à la garde de l'Yser ; il y occupa successivement les secteurs de Boesinghe, de Loo, de Noordschoote, de Dixmude, de Merckem et de Nieuwport-Ville. Dans chacun des secteurs occupés, il s'y distingua par sa vaillance et son intrépidité.

Le 28 décembre 1917, le 5<sup>ème</sup> Chasseurs reçut son drapeau au cours d'une cérémonie qui se déroula à Ghijverinchove.

En août 1918, le 5<sup>ème</sup> Chasseurs dut repousser les attaques particulièrement rudes des troupes allemandes. Sa conduite lors de ces combats lui valut une mention aux O.J.A. (Ordres Journaliers de l'Armée).

*Le 5<sup>ème</sup> Chasseurs fidèle à sa réputation de ne pas laisser entamer ses positions par l'ennemi, ainsi qu'il l'a prouvé pendant les hivers 1917-1918 devant Dixmude, a repoussé durant la nuit du 13 au 14 août 1918, un coup de main sur ses avant-postes devant Nieuport-Ville, accompagné d'un bombardement des plus violents.*

Lors de l'offensive libératrice il participa à la prise de la crête de Passchendaele. Il se distingua également, du 1<sup>er</sup> au 4 octobre 1918 lors de la prise de Moorslede. Sa bravoure lors de ces combats lui valut d'inscrire sur son drapeau le nom de « Moorslede ».

Poursuivant l'offensive libératrice, il participa à la prise de Coeckelaere et de Ghystel ; et se signala encore aux combats de Ronselestraat.

L'armistice du 11 novembre 1918 le trouve à proximité d'Everghem. Jusqu'au 18 novembre, il restera avec l'ensemble de la 5<sup>ème</sup> Division d'Armée en position le long du canal Gand à Terneuzen.

Après cette date, commença pour le 5<sup>ème</sup> Chasseurs les marches qui le conduisirent en Allemagne où il prit position devant Wiesel, occupant Xanten et ses environs.

Relevé en mars 1919, il quitta Xanten le 31 mars et arriva à Mons le 2 avril 1919.

Le 5<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied resta en garnison à Mons jusqu'à sa dissolution le 15 novembre 1923.

Durant les 4 années de campagne, ses pertes s'élevèrent à 8 officiers et 269 sous-officiers, caporaux et Chasseurs.

#### CITATIONS DU 5<sup>ÈME</sup> CHASSEURS

Fourragère aux couleurs de l'Ordre de Léopold

Inscriptions sur le Drapeau :

YSER – CAMPAGNE 1914-1918 – ANVERS – DIXMUDE – MOORSLEDE

*L'histoire du 5<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à Pied, ne se termine pas avec sa dissolution en 1923.*

*Comme nombre d'autres unités, il renaîtra à la veille du second conflit mondial...*

*Mais cela, c'est une autre histoire que nous relaterons dans le prochain Cor de Chasse.*





# Agenda des activités 2012 de l'Harmonie

## Agenda des activités second semestre 2012 de l'Harmonie Policière et du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied de la ville de Charleroi

Samedi 7 Juillet	<u>JOURNEE DE LA MARINE à Zeebrugge - CAR MILITAIRE - Départ Ransart à 07h15-</u>
Samedi 21 Juillet	<u>TE DEUM à Charleroi CLIQUE UNIQUEMENT</u> Départ caserne 11h15 pour la Basilique
Vendredi 3 aout	<u>Hommage Chasseurs à Pied - RAS caserne côté tank -départ 16H40 vers cour côté Tanks -Prestation de 17H00 à +ou- 18H00</u>
Dimanche 26 Aout	<u>PARC EN FETE RANSART-(face aux serres) aubade sur kiosque de 11H00 à 12H15</u> rendez-vous parking habituel face au parc, départ de notre local à 10H45
Dimanche 2 Septembre	<u>Prestation à HALLE de 13H30' à 17H30'- Départ car de Ransart à 12H30'</u>
Lundi 3 Septembre	<u>Libération à Charleroi – départ caserne 17H00 vers Hôtel de Ville fin vers 18H00</u>
Vendredi 7 Septembre	<u>CHARNIER DE LA SERNA à Gosselies (Face à l'aéroport) PAS DE CAR</u> sur place parking habituel 16h30. Prestation de 16h45 à 17h45.
Vendredi 14 Septembre	<u>FÊTES DE WALLONIE à Charleroi –Départ car Ransart vers Place Buisset 9H30'</u> <u>Départ cortège Place Buisset 10H00 fin vers 12H00. Rentrée en car à notre local.</u>
Dimanche 16 Septembre	<u>Fêtes Wallonie à Namur- prestation de 9H30' à 12H00- ensuite vin honneur + collation</u> <u>Départ car de Ransart à 8H30'</u>
Samedi 29 Septembre	<u>FETE DE LA BATELERIE à Marchienne-au-Pont – PAS DE CAR</u> RAS Place Albert 1 <sup>er</sup> , face à l'Eglise et à la Commune à 15h30
Mardi 06 Novembre	<u>RELAIS SACRE à CHARLEROI – Départ caserne 9H30' – CLIQUE UNIQUEMENT.</u>
Samedi 24 Novembre	<u>BANQUET DE STE CECILE à Gosselies (restaurant « Le Petit Versailles »)</u> <u>RAS 12H30 -Conjoints , amis seront les bienvenus au prix de 47 €, paiement faisant office de réservation compte n° 363-0653888-51</u>
Dimanche 09 Décembre	<u>CONCERT DE NOEL IMPORTANT Salle RUCHE VERRIERE - RAS 16H00 Ruche Verriere Place de Lodolinsart Concert 16H30 FIN vers 18H00</u>





# In Memoriam.

Le Colonel Hre Michel WIAME est décédé le 03 avril à Woluwé-Saint-Pierre et les funérailles se sont déroulées au crématorium d'Uccle le 11 avril.

Le Colonel fut le dernier Chef de Corps du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied comme bataillon anti-tank avant que l'unité ne devienne compagnie indépendante.

A la famille, à ses proches et à toutes celles et ceux qui l'ont connu, l'Amicale présente ses condoléances émues.

Monsieur Valère VAN NIEUWENHUYSE est décédé le 18 mai à Ottignies.

Les funérailles se sont déroulées le jeudi 24 mai.

A la famille, à ses proches et à toutes celles et ceux qui l'ont connu, l'Amicale présente ses condoléances émues.





# Humour !!!

## DÉFINITIONS DU MARIAGE

→ Définition religieuse.

Acte religieux qui consiste à créer un crucifié de plus et une vierge de moins.

→ Définition juridique.

Sentence dont, le condamné à perpétuité, est libéré uniquement pour mauvaise conduite.

→ Définition de la vie courante.

Aucune femme n'a ce qu'elle espérait et aucun homme n'espérait ce qu'il a.

→ Définition mathématique.

Somme d'emmerdes, soustraction de liberté, multiplication de responsabilités, division des biens.

→ Définition militaire.

C'est la seule guerre où l'on dort avec l'ennemi.

→ Définition philosophique.

Sert à résoudre à deux des problèmes que l'on n'aurait jamais eu en restant célibataire.

PUIS VIENT L'HEURE DU BILAN

LE MARIAGE AVANT ET APRES

AVANT	APRES
Deux fois par nuit	Deux fois par mois
Tu m'essouffles	Tu m'étouffes
Saturday night fever	Saturday night football
Etre à tes côtés	Reste de ton côté
Ne t'arrête pas	Ne commence pas
Je me demande ce que je faisais sans elle (lui)	Mais qu'est-ce que je fais avec elle (lui)
Erotique	Neurologique
On croirait qu'on est ensemble depuis toujours	On est toujours ensemble
On l'a fait sur le canapé	J'ai dormi sur le canapé

